

Élections européennes du 9 juin 2024

Demande d'admission au vote par correspondance

Au collège des bourgmestre et échevins de la **Commune de Junglinster**

Je soussigné(e)
(Noms et prénoms)

né(e) le **à**
(date de naissance) (lieu de naissance)

domicilié(e) à
(code postal, localité, rue et n°)

demande à être admis(e) au vote par correspondance lors des
élections européennes du 9 juin 2024.

Adresse à laquelle doit être envoyée la lettre de convocation :
(si différente de l'adresse indiquée en haut)

.....
.....
.....

Tel + Email (en cas d'envoi en dehors de l'UE)

.....

je suis domicilié(e) à l'étranger
(prière de joindre une copie de votre passeport ou carte d'identité en cours de validité)

Pour les adresses en dehors de l'UE -> PO BOX non acceptée et veuillez indiquer votre numéro de téléphone et adresse email !

*Les documents seront envoyés au plus tard le 10.05.2024 (adresse à l'étranger)
respectivement le 25.05.2024 (adresse au Luxembourg).*

En outre, je déclare sous la foi du serment que je ne suis pas déchu(e) du droit électoral ni en vertu de l'article 64 de la Constitution, ni en vertu de l'article 6 de la loi électorale du 18 février 2003.

....., le
(lieu) (date) (signature)

Les données personnelles collectées à travers ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration communale de Junglinster. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification de vos données personnelles conformément au Règlement Européen de Protection des Données du 25 mai 2018. Les données collectées seront conservées jusqu'à la validation définitive des élections en question, conformément aux exigences légales prévues en la matière. Vous pouvez faire valoir vos droits en adressant votre demande à dpo@junglinster.lu

La présente demande doit parvenir, sous peine de déchéance, au collège des bourgmestre et échevins au plus tôt le 17.03.2024 et au plus tard le 15.05.2024 (respectivement le 30.04.2024 en cas d'envoi à l'étranger).